

Noisy-le-Sec (93130)

Noisy-le-Sec - Val-de-Fontenay : le prolongement du T1 suspendu à une décision de la région

Sébastien Thomas | 06 Mars 2016, 17h56 | MAJ : 06 Mars 2016, 17h56



Noisy-le-Sec, 1er octobre 2015. Les travaux de dévoiement sont toujours en cours mais personne ne sait encore si le tracé actuel du prolongement sera validé par la nouvelle majorité à la région. **(LP/J.-G.B.)**

Prolongement du T1 de Noisy-le-Sec (<http://actualites.leparisien.fr/noisy-le-sec>) à Val-de-Fontenay, épisode 100. Huit mois après le lancement des travaux préparatoires, le chantier avance plutôt lentement. Et c'est un euphémisme. En cause ? La nouvelle majorité à la région.

Le maire UDI de Noisy-le-Sec, Laurent Rivoire (<http://actualites.leparisien.fr/laurent-rivoire>), particulièrement hostile au tracé passant par la rue Jean-Jaurès, espère bien que sa famille (<http://actualites.leparisien.fr/famille>) politique, maintenant aux manettes, entendra son message.

Valérie Péresse (<http://actualites.leparisien.fr/valerie-pecresse>), la présidente LR du conseil (<http://actualites.leparisien.fr/conseil>) régional, avait en effet promis de remettre le dossier (<http://actualites.leparisien.fr/dossier>) à plat. Stéphane Beudet (<http://actualites.leparisien.fr/stephane-beudet>), vice-président chargé des transports, s'est déplacé, début février, à Noisy-le-Sec, pour se rendre compte de lui-même. Et pourtant, près de 3 mois, après son arrivée au pouvoir, personne ne sait ce que Valérie Péresse va décider.

«Un sentiment de temporisation» selon le département

Du côté mairie, on évoque une suspension des travaux en attendant de voir comment les choses vont évoluer. Du côté conseil départemental, qui finance aussi le projet (<http://actualites.leparisien.fr/projet>), on préfère évoquer «un sentiment de temporisation» mais selon son président PS, Stéphane Troussel (<http://actualites.leparisien.fr/stephane-troussel>), «les choses se poursuivent à un rythme normal». L' élu a rencontré Valérie Péresse. «J'ai échangé avec une femme à l'écoute de mes arguments, assure-t-il. Je lui ai fait remarquer que financièrement comme juridiquement, il était très risqué de remettre le tracé en cause. Sans compter les dizaines de millions déjà engagées par la région pour études qui auraient été dépensées en vain.»

Enfin, il alerte aussi sur les retards importants que provoquerait un changement de cap. «Il faut que l'on signe au plus vite une nouvelle convention financière, insiste-t-il. Moi je suis près dès demain. » Dans le contrat plan Etat/Région 2015-2020, 400 millions d'euros ont été inscrits pour le projet de prolongement du T1. L'Etat apporte 90 millions, la Région 210. Les 100 millions restants sont répartis entre la région (60 millions) et le département (40 millions).

«Des problèmes de sécurité», selon le maire

Du côté mairie, le discours est tout autre. Avec la victoire de la droite, Laurent Rivoire entrevoit une occasion unique pour obtenir gain de cause. «Valérie Pécresse a pris des engagements et j'attends qu'elle les respecte, martèle-t-il. Le tracé par Jean Jaurès pose de véritables problèmes de sécurité qu'on ne peut pas cacher sous le tapis.» Pour lui, le passage par la plaine ouest est le seul qui vaille.

Et il balaie d'un revers de main les obstacles juridiques et financiers. «Que ce soit l'enquête publique ou la déclaration d'utilité publique à refaire, ce ne seront que des actes rectificatifs, la procédure est moins lourde. Et mon projet prévoit de passer par une partie de la N3, ce sera d'autant moins à investir pour l'arrivée du futur Tzen.» Enfin, afin d'éviter trop de retards, le maire propose de commencer les travaux par Fontenay-sous-Bois, le terminus.

Et la région dans tout cela ? Elle reste particulièrement silencieuse. Contacté à plusieurs reprises, Stéphane Beaudet n'a jamais répondu à nos appels. Quant au service de presse, il se contente d'un lapidaire «dossier qui suit son cours». Et refuse d'entrer plus dans les détails.

Les expropriations sont gelées



Noisy-le-Sec, jeudi matin. Une partie du quartier est en train d'être rachetée pour permettre le prolongement du T1. Mais l'absence de nouvelles conventions financières avec la région empêche certains propriétaires de vendre leurs biens. (LP/S.T.)

Le changement de majorité à la région a des effets très concrets. C'est en effet elle qui finance notamment le rachat des maisons suite aux expropriations autorisées par la déclaration d'utilité publique. Le département s'occupe de cette tâche. Or, en l'absence de nouvelles conventions financières, donc sans argent frais, le département ne peut plus mener sa mission. Et cela inquiète les riverains concernés. Comme cet homme qui vient d'écrire au président Troussel. «Mme O., du service patrimoine [du département] m'a informé que la procédure de mon expropriation (<http://actualites.leparisien.fr/expropriation>) en cours était gelée et soumise à de nouvelles directives suite aux dernières élections régionales.»

Et ce délai indéterminé l'inquiète beaucoup. «De nombreuses maisons de mon quartier ont été murées avant démolition et cela laisse craindre la curiosité et la tentation d'intrusion dans mon habitation qui est maintenant isolée. Ce sentiment d'insécurité pour moi et ma famille m'incite à déménager dans les plus brefs délais afin de retrouver un environnement serein.»

Et le malheureux ne peut le faire sans vendre son bien au préalable. C'est aussi pour cette raison que le département veut signer de nouvelles conventions au plus vite. Il suffit d'ailleurs de se promener dans le quartier pour se rendre compte assez rapidement des craintes de l'auteur de la lettre. Les fenêtres murées et les façades taguées contribuent à entretenir une atmosphère de délaissement.